Siège pilote à suspension pneumatique Grammer Avento Pro Air



Réf : **PROAIR**

Siège pilote professionnel à suspension pneumatique
avec amortisseur dynamique pour fixation sur caisson.

Livraison classique

Prix public TTC
3 310,52 €

CARACTÉRISTIQUES

SIÈGE PILOTE À SUSPENSION PNEUMATIQUE GRAMMER AVENTO PRO AIR

Réf. **PROAIR**

Matière dangereuse : non
Poids : 51,58 kg.
Page du catalogue papier : 365

- Couleur sellerie : Noir
- Hauteur d'assise : 330 / 410 mm
- Matière : Tissu
- Poids : 46 kg
- Sellerie : Tissu

SPÉCIFICATIONS

La référence en matière de siège à suspension pneumatique de qualité supérieure conçu spécifiquement pour les navires commerciaux et maritimes soumis à des conditions de travail exigeantes.

Le siège Grammer Avento Pro Air offre un confort inégalé à l'opérateur pour lui permettre de donner le meilleur de lui-même tout au long de la journée de travail. L'amortisseur réglable intégré permet à l'utilisateur de modifier la mobilité de la suspension en fonction des conditions de la mer. Ce siège est le premier de son genre à avoir été testé selon les normes DNV pour les applications marines.

Ce siège offre de nombreuses possibilités de réglages :
Hauteur d'assise, translation, dureté, inclinaison assise et dossier, hauteur. Siège très robuste, en tissu noir en standard. Autres revêtements sur demande.

- Suspension pneumatique à basse fréquence Pneumatch - Compresseur 24V
- Réglage pneumatique de la hauteur de 80 mm
- Réglage automatique du poids de 50 à 130 kg
- Système de positionnement automatique

- Amortisseur réglable
- Isolateur avant/arrière
- Réglage de la glissière - 210 mm
- Soutien lombaire pneumatique
- Réglage de la longueur et de l'inclinaison de l'assise
- Dossier inclinable
- Appuie-tête
- Ceinture abdominale rétractable
- Coussins confortables, conçus pour éviter tout glissement
- Caractérisé par un ""Design d'utilisation"" - les commandes sont conçues de manière à ce que l'utilisateur puisse les utiliser en les touchant
- Testé selon les normes d'approbation de type DNV conformément aux réglementations pour les navires à grande vitesse, 2000 - Annexe 10

PLANS

Dimensions

